

Renforcer le lien entre politique urbaine et politique des transports au regard des enjeux de la mobilité de demain.

- **Diversifier les modes de déplacements, notamment en :**
 - **recentrant** prioritairement le développement de l'offre en logements et équipements au Chef-lieu, ses abords et Richebourg,
 - soutenant le développement du transport collectif sur la commune par une politique intercommunale active,
 - **développant les possibilités de déplacements par modes "doux"** sur la commune, principalement en direction du Chef-lieu.



ORIENTATION II :

Préserver et valoriser le cadre environnemental et paysager de la commune, facteur de qualité de vie et d'attractivité.

